cancéreuses de la matrice (1832, 2 vol. in-8°); *Pluie de crapauds* (1834); *Histoire complète des ruptures de l'utérus, du vagin et du périnée* (1836, in-8°); *Sur la péritonite essentielle aiguë chez les jeunes filles* (1842); *Mémoire statistique sur les vaccinations et les revaccinations* (1843); *Mémoire sur le climat de l'Algérie, comparé à celui des contrées méditerranéennes de France et d'Italie* (1852); *De l'influence du mariage sur l'hystérie* (1857); *Sur les coliques hépatiques par concrétions biliaires* (1860); *Sur l'efficacité des semences de citrouille contre le tænia* (1861); *Sur l'accouchement par dilatation forcée du col de l'utérus* (1869); *Sur la pneumonie latente du sommet des poumons stimulant la phthisie pulmonaire* (1869), etc.

DUPASQUIER (Charles), magistrat et homme politique français, né à Chambéry en 1804. Il entra de bonne heure dans la magistrature, dont il fit partie pendant quarante-six ans. En 1860, il présida à l'annexion de la Savoie à la France, comme gouverneur de la province, fut placé en 1866 à la tête de la cour d'appel de Chambéry, et en devint ensuite premier président honoraire. De 1860 à 1870, il siégea au conseil général du département de la Savoie, et en fut nommé président par le gouvernement. Pendant toute la durée de l'Empire, M. Dupasquier ne cessa de donner les preuves les plus éclatantes de sa fidélité à ce triste régime, et il ne négligea aucune occasion d'afficher ce dévouement. En mai 1870, il signa une proclamation invitant ses concitoyens à voter *oui*. Il n'en resta pas moins, après la chute de l'Empire, président de la cour de Chambéry, et ne fut mis à la retraite qu'en 1874.

Lorsque eurent lieu les élections sénatoriales de 1876, M. Dupasquier figurait sur la liste de l'Union conservatrice, avec un autre bonapartiste, M. d'Alexandry, et il fut nommé par 203 suffrages sur 401 électeurs. Il avait dit dans sa profession de foi : « Je joindrai mes efforts à ceux de ces hommes de cœur de toute origine, qui, *sous le bénéfice des réserves constitutionnelles*, soutiennent la politique de conservation sociale suivie par le gouvernement de l'illustre maréchal de Mac-Mahon. » A part le passage souligné, qui trahit des espérances plus ou moins en harmonie avec la constitution, cette profession de foi était des plus vagues; de plus, M. Dupasquier évitait de se prononcer nettement au sujet de la clause de révision. Bonapartiste et clérical avéré, il a voté constamment avec la droite du Sénat.

DUPATYE s. f. (du-pa-tî — de *Dupaty*, n. pr.). Bot. Syn. d'ÉRIOCAULON.

DUPERRÉ, village d'Algérie, dans le département d'Alger, à 145 kilom. de cette ville, sur le chemin de fer d'Oran, sur le bord du Chélif; 782 hab. Aux environs de Duperré, dans la vallée que parcourt le fleuve, on rencontre une colline appelée *El-Kadra* (la verte), sur laquelle se trouvent les ruines d'une ville romaine, *Oppidum Novum*. On y voit, notamment, des restes d'un aqueduc, d'un pont jeté sur le fleuve, de quais qui le bordaient. Une inscription trouvée sur le tombeau d'un des édiles de la colonie ne laisse aucun doute sur le nom de la ville détruite. De la ville arabe qui lui succéda, El-Kadra, il ne reste absolument rien, bien qu'elle paraisse avoir eu une certaine importance.

Duperron (LE CARDINAL), par M. l'abbé Feret (Paris, 1877, 1 vol. in-8°). Le cardinal Duperron est une des figures qui reflètent avec le plus d'éclat quelques-uns des traits particuliers au XVIe siècle : une érudition alliée à la littérature brillante ou même légère, une grande ardeur pour les controverses religieuses, une véritable passion pour les duels de la parole, *unguibus et rostro*, à coups d'arguments en forme et de textes; des naïvetés de rhétorique déclamatoire ou pédantesque à côté des premiers élans de la saine et grande éloquence. Autant que les habitudes de son intelligence, le caractère et la vie du cardinal Duperron appartiennent à son époque. C'est un calviniste de naissance, puis un converti, qui devient, par excellence, *le convertisseur*. On ne l'a pas mal nommé un abbé de fortune. Il y en eut tant alors parmi les gens d'esprit et les versificateurs comme lui! Il s'ouvre chemin par la faveur de la cour sous le dernier Valois. Le jour où la royauté du Bourbon huguenot se réconcilie avec l'Eglise, il est un de ses parrains. Négociateur habile à ménager les intérêts de Rome et ceux du roi, il se trouve l'homme de la politique de Henri IV, plaît à sa finesse, et, des deux côtés où il a rendu des services, reçoit de belles récompenses : l'évêché d'Evreux, l'archevêché de Sens, la grande aumônerie, le cardinalat. Plus tard, l'heure ayant sonné de modifier ses sentiments ou de les dévoiler, c'est à la cour romaine qu'il se montre particulièrement dévoué. Quoique les dernières impressions soient, comme on l'a dit, celles qui subsistent dans l'esprit des hommes, il ne faudrait point ne chercher le cardinal Duperron que dans le rôle joué par lui sous la régence de Marie de Médicis. Joindre à ce souvenir celui de ses triomphantes controverses et de ses négociations ne suffirait même pas. Comme orateur, comme écrivain ayant fortement marqué dans la poésie et dans la prose du XVIe siècle, il mérite mieux que les mentions un peu sèches de ceux même qui se sont particulièrement occupés de cet âge curieux de notre littérature. C'est ce que M. l'abbé Feret a bien vu. Il a donc voulu nous faire considérer sous ses faces diverses un éminent et riche esprit. Il s'y est pris à deux fois cependant, puisqu'il nous renvoie pour Duperron diplomate à un autre de ses ouvrages : *Henri IV et l'Eglise catholique*. On a regret à la petite lacune laissée ainsi dans le plus récent de ses deux livres, qui est toutefois intéressant, et, sinon toujours irréprochable dans la forme, de bon jugement sur la plupart des points. S'il en est quelques-uns où l'on a envie d'apprécier autrement et avec une faveur moins décidée et moins soutenue, ce livre met sur la voie par ses citations bien choisies, comme par une indication des sources auxquelles on doit recourir. Il inspirera à beaucoup de lecteurs la curiosité de faire connaissance directement avec des écrits que les plus lettrés ne feuillettent plus que rarement, et de donner plus d'attention aux passages des mémoires et autres ouvrages contemporains qui parlent du célèbre cardinal.

* **DUPIN** (François-Pierre-Charles, baron), économiste et statisticien, frère de Dupin aîné. — Il est mort à Paris le 20 juin 1873.

* **DUPIN** (Jean-Henri), auteur dramatique français. — Outre les pièces que nous avons mentionnées, nous citerons de lui : *Une émeute au paradis* (1840), vaudeville en deux actes; l'*Habit d'un grand seigneur*, vaudeville en deux actes, avec Carmouche (1856); *Deux hommes du Nord*, en un acte, avec Delacour (1857); la *Chèvre de Ploërmel*, en un acte, avec le même (1859); *Cinq coups de sonnette* (1860); *Sourd comme un pot*, en un acte (1862), avec H. Leroux; le *Bouchon de carafe*, en un acte, avec Grangé (1863); *Mame Maclou* (1865); l'*Orphelin de la Chine*, en un acte (1867); l'*Affaire de la rue Quincampoix*, en un acte (1869), avec Clairville, etc.

DUPIN (Charles-Louis-Désiré), colonel d'état-major français, né vers 1812, mort en 1868 à Montpellier, où il remplissait les fonctions de chef d'état-major de la 2e division militaire. Il commença à se faire connaître lors de l'expédition de Chine, à laquelle il prit même une part importante; mais c'est surtout au cours de celle du Mexique qu'il conquit sa sinistre notoriété, qu'il semblait prendre plaisir à exagérer encore par des fanfaronnades de férocité. Ses fusillades et ses pendaisons lui paraissaient les choses les plus naturelles du monde; pour lui, d'ailleurs, tout était permis à l'homme de guerre. « Je suis le colonel Dupin, disait-il un jour en haranguant des Mexicains; obéissez ou vous êtes morts! Toute résistance est inutile. Tout traître mourra comme cet oiseau. » Et saisissant en même temps son révolver, il abattait un oiseau au vol, car il était d'une adresse incroyable.

Et quand il avait ainsi terrorisé ses auditeurs, il se tournait vers ses officiers en leur disant : « Voilà comme il faut parler à l'ennemi. Plus ils ont peur de nous, moins ils seront dangereux. »

Il ne faut pas s'étonner si, avec un pareil système, le colonel Dupin devint un objet de terreur, mais aussi d'exécration pour les Mexicains, et plus d'une fois il faillit être victime de leur trop légitime vengeance. Un jour, un train dans lequel le colonel devait se trouver dérailla entre La Vera-Cruz et La Soledad, ce qui donna naissance à de graves accidents. Aussitôt une foule de Mexicains apparurent aux portières en poussant des cris de mort contre *Doupine*. Fort heureusement pour lui, il avait été prévenu et n'avait pas quitté La Vera-Cruz. Ce déraillement était l'œuvre de la vengeance d'une femme, dont il avait fait pendre le mari.

Cependant cet homme, qui rappelle par tant de côtés les farouches capitaines des grandes compagnies, n'était pas inaccessible à un mouvement de générosité. Par crainte du poison, il ne mangeait que la soupe préparée par ses soldats, dont il avait su gagner l'affection et le dévouement. Un jour, pourtant, pendant une marche dans les Terres-Chaudes, il se sentit dévoré par la soif, entra dans une cabane et demanda à boire. On lui apporta un verre de limonade. Au moment où il le portait à ses lèvres, il avisa un de ses officiers assis devant un verre d'absinthe. « Donnez-moi donc la moitié de votre boisson, lui dit le colonel; j'aime mieux ça que cette fade limonade. » Une heure après, on appela le chirurgien auprès de l'interprète du colonel, qui était devenu subitement malade. Le chirurgien constata aussitôt l'empoisonnement par la strychnine, et parvint néanmoins à sauver l'interprète, qui, lui, avait bu la limonade. On rechercha aussitôt le propriétaire de la cabane, et on le trouva blotti dans une cave voisine. Amené devant le colonel, qui s'écria : « Vous êtes un misérable, et je vais vous faire pendre. » le Mexicain tomba à genoux, demandant grâce au *padre Doupine*. Le colonel fixa sur lui son regard de vautour, réfléchit quelques secondes et dit à ses soldats : « Ce drôle est libre. » Qu'on juge de leur stupéfaction! « Mes enfants, reprit-il, si le poison eût été destiné à l'un de vous, j'eusse fait pendre ce misérable par la langue; mais comme c'est à moi qu'il était destiné, j'ai le droit de lui faire grâce. En route. »

Le colonel Dupin commandait la contre-guérilla, c'est-à-dire une poignée d'hommes, deux cents au début; le nombre n'a jamais dépassé neuf cents. Mais c'étaient des hommes résolus, de tous pays et de toutes conditions, depuis le fils de famille ruiné par la vie parisienne jusqu'au nègre d'Afrique. D'une activité fiévreuse, il ne prenait presque pas de repos. Jamais il ne se déshabillait, et il se contentait de trois heures de sommeil. Le reste de la nuit, tandis que ses soldats dormaient, il l'employait à rédiger des rapports au maréchal Bazaine ou à écrire des *Mémoires* qu'il se proposait de publier plus tard. Dans les derniers moments de sa vie, il fut atteint de sombres accès de tristesse; il se figurait qu'on avait méconnu ses services.

DUPINIE s. f. (du-pi-nî — de *Dupin*, n. pr.). Bot. Syn. de TERNSTRŒMIE.

DUPLAY (Simon-Emmanuel), chirurgien, né à Paris en 1836. Il étudia la médecine dans sa ville natale, devint interne en 1859, aide d'anatomie en 1862, et passa, en 1865, son doctorat avec une thèse qui lui fit décerner le prix Barbier. Successivement prosecteur de la Faculté, agrégé (1866), chirurgien du bureau central (1867), il a été attaché, à ce dernier titre, à l'hôpital de Lourcine (1871), puis à l'hôpital Saint-Antoine (1872). Cette même année, il suppléa le docteur Laugier dans la clinique chirurgicale à la Pitié. M. Duplay est membre de la Société de chirurgie, de la Société anatomique et chevalier de la Légion d'honneur (1871). Outre de nombreux articles publiés dans l'*Union médicale*, les *Bulletins de la Société anatomique*, les *Bulletins de la Société de chirurgie*, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, les *Archives générales de médecine*, dont il dirige, depuis 1867, la partie chirurgicale, le docteur Duplay a publié : *Des collections séreuses et hydatiques de l'aine* (1865, in-8°); *De la hernie ombilicale* (1866, in-8°); *Recherches sur la nature et la pathogénie de l'ulcère perforant du pied* (1873, in-8°), avec Morat; *De l'hypospadias périnéo-scrotal* (1874, in-8°); *Leçon sur les périarthrites coxo-fémorales* (1875, in-8°), etc. M. Duplay a continué, à partir du tome III, le *Traité élémentaire de pathologie externe*, laissé inachevé par Follin.

DUPLESSIS (Paul), romancier français, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) vers 1815. Malgré la popularité des œuvres de Paul Duplessis, la vie de cet écrivain est à peu près complétement inconnue. Il a voyagé pendant plusieurs années dans les colonies françaises et au Mexique. De retour en France vers 1850, il alla se fixer dans un petit village des environs de Paris, où il vivait fort retiré. Dans les dernières années de sa vie, il n'eut guère de rapports qu'avec feu Alexandre Cadot, son éditeur.

Il mourut subitement en 1865, à Paris, d'une attaque d'apoplexie, en passant dans la rue Papillon.

Paul Duplessis est l'auteur de plusieurs romans d'aventures qui eurent, à l'époque, une grande vogue. Parmi ses ouvrages, nous citerons : les *Aventures mexicaines* (1860, in-12); le *Batteur d'estrade* (1857, 8 vol. in-8°); les *Boucaniers*, grand roman en quatre parties : 1re partie, le *Chevalier de Morvan;* 2e partie, *Nativa;* 3e partie, *Montbars l'exterminateur;* 4e partie, le *Beau Laurent;* le *Capitaine Bravaduria* (1854, 2 vol. in-8°); le *Chevalier de Dieu* (1858, 5 vol. in-8°); les *Etapes d'un volontaire*, en cinq séries : 1re série, le *Roi de Chevrières;* 2e série, *Sœur Agathe;* 3e série, *Moine et soldat;* 4e série, *Monsieur Jacques;* 5e série, *Lucile* (1866, 5 broch. in-4°); *Une fortune à faire* (1862, 2 vol. in-8°); les *Grands jours d'Auvergne*, ouvrage en quatre parties : 1re partie, le *Gracieux de Maurevert;* 2e partie, *Raoul Sforzi;* 3e partie, *Diane d'Erlanges;* 4e partie, le *Château de la Tremblaie;* l'*Illustre Polinario* (1861, in-12); *Juanito le harpiste* (1864, in-12); *Maurevert l'aventurier* ou les *Crimes de la féodalité* (1862, in-4°); *Un monde inconnu* (2 vol. in-8°); les *Mormons* (1859, 8 vol. in-8°); les *Peaux-Rouges* (1864, in-12); la *Sonora*, roman en deux parties : 1re partie, le *Captaz Ramirez;* 2e partie, le *Gambusino*.

Paul Duplessis a écrit, en collaboration avec Albert Longin, un roman : le *Tigre de Tanger* (1857, 5 vol. in-8°), et avec Marc Fournier : les *Chercheurs d'or du Sacramento*, drame en cinq actes et six tableaux.

DUPLESSIS (Georges GRATET-), érudit français, né à Chartres en 1834. Il est fils de Pierre-Alexandre Duplessis. Attaché à la Bibliothèque nationale de la rue Richelieu, il y est devenu bibliothécaire dans la section des estampes et il a été décoré de la Légion d'honneur. M. Georges Duplessis s'est adonné à d'intéressantes recherches sur les beaux-arts, particulièrement sur la gravure. Nous citerons de cet érudit : la *Gravure française au Salon de* 1855 (1855, in-12); *Notice sur la vie et les travaux de Gérard Audran* (1858, in-8°); *Histoire de la gravure en France* (1861, in-8°), couronné par l'Académie des beaux-arts; *Essai de bibliographie contenant l'indication des ouvrages relatifs à l'histoire de la gravure et des graveurs* (1862, in-8°); *Costumes historiques des* XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles, dessinés par E. Lechevalier-Chevignard, gravés par Léopold Flameng, Lallemand, etc.* avec un texte historique et descriptif par Georges Duplessis (1864-1873, 2 vol. in-4°, avec 150 gravures coloriées); *Essai d'une bibliographie générale des beaux-arts* (1867, in-8°); les *Merveilles de la gravure* (1869, in-12); *Michel de Marolles, amateur d'estampes* (1869, in-8°); le *Cabinet du roi, collection d'estampes commandées par Louis XIV* (1869, in-8°); les *Ventes de tableaux, dessins, estampes et objets d'art aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (1874, in-8°); *Un curieux du* XVIIe *siècle. Michel Bégon, intendant de La Rochelle* (1874, in-8°); *De la gravure de portrait en France* (1875, in-8°); *Gavarni* (1876, in-8°); le *Livre de bijouterie de René Boyvin d'Angers* (1876, in-8°); *Mémoire sur vingt-quatre estampes italiennes du* XVe *siècle* (1876, in-8°), etc. M. Georges Duplessis a, en outre, édité : *Mémoires et journal de J.-G. Wille*, le *Livre des peintres et graveurs* de Michel de Marolles, le tome IX du *Peintre-graveur français* de Robert Dumesnil, etc.

DUPLICATUM s. m. (du-pli-ka-tomm — mot latin qui signifie chose doublée). Se dit quelquefois pour DUPLICATA, mais au singulier seulement, et il a pour pluriel DUPLICATA.

* **DUPONT** (Pierre-Auguste, dit **Alexis**), chanteur français. — Il est mort en 1874, des suites d'une paralysie dont il était atteint depuis longtemps.

* **DUPONT** (Paul), imprimeur et homme politique français, né à Périgueux en 1796, mort en décembre 1879. — On doit à M. Paul Dupont la fondation d'une société de secours mutuels et d'une caisse de retraite pour les ouvriers typographes employés dans la maison qu'il a fondée. Outre son imprimerie de Paris, il est propriétaire, à Périgueux, d'une imprimerie et du journal l'*Echo de la Dordogne*.

Aux élections sénatoriales de 1876, M. Paul Dupont a été élu dans la Dordogne, au second tour de scrutin et le dernier sur trois, par 345 voix sur 682 électeurs. Il siége au Sénat dans les rangs de la droite.

DUPONT (Michel-Edouard), avocat français, né à Clermont-Ferrand en 1824. Il étudiait le droit à Paris lorsque éclata la révolution de 1848. M. Dupont devint président du club de l'Union et se mêla activement de politique. Inscrit au barreau de Paris en 1856, il devint secrétaire de la conférence des avocats et s'adonna avec succès à la plaidoirie. Parmi les affaires qui attirèrent sur lui l'attention, nous citerons le procès de Londynski, poursuivi pour détournement de 1 million (1863) et le procès de l'assassin Philippe (1866). Après l'investissement de Paris en 1870, M. Dupont s'engagea dans un régiment de marche, se distingua à Buzenval et reçut la médaille militaire. Lors du mouvement insurrectionnel du 18 mars, il essaya d'empêcher Tony Moilin de s'emparer de la mairie du VIe arrondissement, organisa les Volontaires du suffrage universel, qui se mirent à la disposition de l'amiral Saisset, et afficha, le 2 avril, une proclamation signée de son nom, dans laquelle il faisait appel à la résistance contre la Commune. L'ordre fut alors donné de l'arrêter; mais il parvint à s'échapper de Paris, où il revint lorsque l'insurrection fut terminée. On lui doit quelques écrits : le *Second tour de scrutin* (1869, in-8°); l'*Action civile devant la haute cour de justice* (1870, in-8°); la *Paix est-elle possible? Une solution nouvelle* (1871, in-8°); *Barodet ou Rémusat?* (1874, in-32), etc.

DUPONT (Eugène-Clovis), appelé le plus souvent **Dupont de Londres**, pour le distinguer de son homonyme, membre de la Commune de Paris, né vers 1840. Suivant les uns, il était ouvrier vannier, suivant d'autres maroquinier. Il s'affilia à l'Internationale dès l'origine de cette société fameuse. Au moment de la chute de l'Empire, il habitait Saint-Cloud; il vint alors se fixer à Paris et ne tarda pas à prendre rang parmi les orateurs de clubs populaires. Aux élections de février 1871, les socialistes de Seine-et-Oise le portèrent comme candidat à l'Assemblée nationale; mais il n'obtint qu'un nombre de voix dérisoire. Il fit ensuite partie du Comité central de la garde nationale et, après l'insurrection du 18 mars, fut élu, le 26 du même mois, membre de la Commune dans le IIIe arrondissement, par 5,661 voix sur 9,000 votants. Il fut un des membres de la commission de travail et d'échange, puis délégué quelques jours après (3 avril) à l'administration du IIIe arrondissement. Son vote le plus marquant à la Commune est relatif à la création du comité de Salut public, qu'il appuya énergiquement. Lorsque les troupes furent entrées dans Paris, Clovis Dupont réussit à gagner l'Angleterre et se réfugia à Londres, où on le trouve mêlé à différentes reprises aux agitations créées par l'Internationale.

DUPONT (Jean-Martial-Amynthe), membre de la Commune de Paris, né à Saint-Thomas-de-Conac (Charente-Inférieure) le 1er juin 1841. En 1865, il entra, à Paris, dans les bureaux du Crédit foncier, où il resta jusqu'en 1870 et où il donna constamment des preuves de son ardeur au travail. Il était de plus mari rangé et employé économe. Dans ses moments de loisir, il aimait à s'occuper de chimie et faisait des expériences sur la nitroglycérine. Impliqué dans le procès de Blois, au mois de mai 1870, il fut condamné, le 9 août suivant à quinze ans de détention; mais, peu de temps après, la révolution du 4 septembre le rendait à la liberté. Il fut alors nommé commissaire de police du quartier des Bassins (XVIe arrondissement), et, après le 18 mars, l'influence de son beau-père, Charles Gérardin, lui fit confier les fonctions de chef de la police municipale. Aux élections complémentaires du 16 avril 1871, il fut nommé membre de la Commune, dans le XVIIe arrondissement, par 3,450 voix. Quelques jours après, il entra à la commission de sûreté générale et s'abstint de voter lorsqu'on décida la création d'un comité de Salut public. Après l'entrée des troupes dans Paris, il réussit à s'échapper et à se réfugier en Angleterre; mais, ayant eu l'imprudence inexplicable de revenir à Paris dans les premiers mois de 1872, il fut arrêté le 6 avril, traduit devant le 5e conseil de guerre, à Versailles, sous l'inculpation de complicité dans l'assassinat des otages, et condamné à mort le 27 juillet. Le 26 août suivant, il vit son pourvoi en révision rejeté; toutefois, la peine capitale fut commuée pour lui en celle des travaux forcés à perpétuité.

* **DUPONT DE BUSSAC** (Jacques-François), homme politique français. — Il est mort en 1873. Après son retour en France, en 1860, il avait repris sa profession d'avocat et il était devenu un des défenseurs attitrés des républicains victimes de l'arbitraire impérial. On lui doit deux brochures : *Manuel des sociétés coopératives anonymes à capital et personnel variables* (1872, in-16); *Histoire populaire des sociétés coopératives* (1873, in-18).

* **DUPONT-WHITE** (Charles Brook), économiste français. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Des candidatures officielles* (1868, in-8°); *Ce qui pourrait tenir lieu de constitution* (1872, in-8°); le *Suffrage universel* (1872, in-8°); la *République conservatrice* (1872, in-8°); *Réflexions d'un optimiste* (1873, in-8°); *Politique actuelle* (1875, in-8°). Dans ces ouvrages, M. Dupont-White, qui ne cache pas la défiance que lui inspire la démocratie et qui paraît appartenir au parti orléaniste, conclut néanmoins en faveur de l'établissement de la République, le seul gouvernement possible dans l'état des partis. Mais il veut que cette République soit fondée et dirigée par les monarchistes, par les hautes classes faisant les lois et gardant le pouvoir. Il veut, en outre, que cette République soit présidée par un prince, et il désigne très-nettement le duc d'Aumale comme le candidat de son choix. M. Dupont-White joint à des aperçus ingénieux et parfois profonds des idées essentiellement paradoxales. Sa République aristocratique et princière, n'ayant de la République que le nom, est absolument impossible et chimérique, et il est facile de comprendre qu'elle serait la plus fragile et la plus éphémère des institutions.

DU PORTAIL (Jean-Charles-Louis-Eugène), avocat et homme politique, né à Bellême (Orne) en 1813, mort à Versailles en janvier 1875. Il étudia le droit, puis il alla exercer la profession d'avocat à Mortagne, où il fut nommé à diverses reprises bâtonnier de son ordre. Il devint en outre membre du conseil municipal, conseiller d'arrondissement et, après la révolution du 4 septembre 1870, adjoint au maire de Mortagne. Elu le 8 février 1871 député de l'Orne à l'Assemblée nationale par 49,824 voix, il ne joua qu'un rôle effacé et vota avec les monarchistes cléricaux. Il se prononça notamment pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris. Après avoir contribué à la chute de M. Thiers le 24 mai 1873, M. Du Portail approuva toutes les mesures de réaction proposées par le gouvernement de combat, vota pour le septennat, pour le cabinet de Broglie (16 mai 1874), contre les propositions Périer et Maleville, et il mourut au moment où l'Assemblée discutait les lois constitutionnelles.

DUPORTAL (Pierre-Jean-Louis-Armand), journaliste et homme politique français, né à Toulouse le 17 février 1814. Dès l'âge de dix-huit ans, il entra dans le journalisme et collabora à diverses feuilles de Toulouse : le *Patriote de Juillet*, la *Patrie*, le *Gascon*, le *Mécène*, la *Revue du Midi*. Il s'éprit alors des doctrines de Proudhon, dont il devint un des plus fervents adeptes. Après la révolution de 1848, il entra à l'*Emancipation*, à laquelle il imprima bientôt des allures agressives qui lui valurent plusieurs condamnations de 1848 à 1852, surtout pendant l'administration fantaisiste de M. de Maupas, qu'il combattit vigoureusement. Aussi, au coup d'Etat, M. Duportal fut-il inscrit un des premiers sur les listes de proscription. Transporté en Afrique, il n'obtint qu'en 1853 l'autorisation de rentrer en France. Il voulut alors reprendre la publication de l'*Emancipation*, sous forme littéraire; mais, dans ces conditions mêmes, il ne put réussir. La carrière du journalisme lui étant ainsi fermée, il dut tourner son activité d'un autre côté, et il entra, comme chef de la perception des canaux, dans la compagnie des chemins de fer du Midi. Arrêté à la suite de l'attentat d'Orsini (14 janvier 1858), puis rendu à la liberté, il devint secrétaire général d'une maison de banque et ne tarda pas à fonder le *Crédit minier*, journal dans lequel il déploya des connaissances sérieuses relativement à l'industrie métallurgique, de sorte qu'on lui offrit successivement, en Russie et en Sardaigne, la direction d'établissements industriels relevant de cette catégorie.

Après la loi du 11 mai 1868, M. Duportal ressuscita à Toulouse l'*Emancipation*. De concert avec le *Réveil*, que Delescluze fondait en même temps à Paris, la feuille toulousaine fit une guerre implacable à l'Empire, et les deux vaillants journaux eurent à subir de nombreuses condamnations. Ce fut le 4 septembre qui ouvrit à M. Duportal les portes de Sainte-Pélagie, où il purgeait une condamnation à six mois. Peu de temps après, il fut nommé préfet de la Haute-Garonne, puis commissaire général de la Défense nationale. Républicain très-convaincu, tempérament ardent et énergique, M. Duportal eut le tort en cette circonstance de donner la préférence au triomphe immédiat des idées républicaines, ce qui lui valut un jour cette dépêche télégraphique de M. Gambetta : « Vous faites de la politique, c'est bien! Mais faire de la défense nationale serait beaucoup mieux. » Le gouvernement crut donc devoir engager plus d'une fois M. Duportal à rapporter quelque mesure arbitraire qu'il avait prescrite un peu trop précipitamment. M. Glais-Bizoin, membre du gouvernement de la Défense nationale, nous fournit à ce sujet de piquants détails (*Dictature de cinq mois*).

« Ces licences et excentricités administratives de M. Duportal, nous dit-il, en jetant ainsi du discrédit sur les préfets de la République, ses collègues, atteignaient la République elle-même. M. Duportal a donc nui à l'idée républicaine. Plus que l'ambition personnelle, sa croyance que le salut de la République exigeait qu'il restât à son poste a été pour beaucoup dans le rôle qu'il a joué; il tenait à sa place et il a su manœuvrer assez habilement pour la conserver jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale. Chaque fois qu'il outre-passait ses pouvoirs et prenait une mesure [dictée] par son bon plaisir, la Délégation la frappait de nullité, sans qu'il regimbât; il s'exécutait même volontiers, quitte à recommencer.

» ... Désespérant enfin de corriger cet incorrigible préfet, la Délégation lui donna un successeur. Elle nomma, sur une présentation, M. Huc, professeur distingué de la Faculté de droit de Toulouse, caractère des plus honorables et jouissant, à juste titre, d'une haute considération parmi ses concitoyens. M. Huc avait accepté; mais qu'arriva-t-il? Une dépêche télégraphique de M. A. Duportal va nous l'apprendre.

« Toulouse, 8 novembre 1870, 11 h. 55 m. matin.

» *Préfet Haute-Garonne à Intérieur.*
» *Tours.*

» Le bruit s'étant répandu hier soir que » M. Huc était nommé préfet de la Haute- » Garonne, trois ou quatre mille personnes se » sont rendues dans la cour de la préfecture » aux cris de : « A bas Huc! Vive Duportal! » » Je les ai engagées au calme et au respect » des décisions du gouvernement. La foule a » protesté en déclarant qu'elle s'opposerait » par la force à l'installation de tout nouveau » préfet. La foule s'est ensuite portée au do- » micile de M. Huc en faisant entendre les » mêmes manifestations. M. Huc a dû pren- » dre et a pris en effet l'engagement de re- » fuser. La commission municipale de Tou- » louse, réunie pendant ce temps-là, a décidé » à l'unanimité qu'elle se retirerait si le gou- » vernement persistait dans ses résolutions » à mon égard.

» Tout est tranquille ce matin, mais on » m'annonce une manifestation de la garde » nationale. Je réponds de la tranquillité si » le gouvernement respecte les vœux de la » population. Si je faisais, moi aussi, mon plé- » biscite, j'aurais la même acclamation que » le gouvernement de Paris. »

L'homme est tout entier dans cette dépêche, ajoute M. Glais-Bizoin; il se croyait naïvement la République incarnée, et il avait la conviction qu'elle ne pouvait pas exister sans lui, hors de lui. Pour ne pas compliquer la situation, le gouvernement de la Défense laissa M. Duportal à la tête du département. Il s'appliqua d'ailleurs à mettre plus de réserve dans sa conduite et à mieux conformer sa pensée à celle de la Délégation. Il resta préfet jusqu'au 25 mars 1871, époque à laquelle il fut révoqué et remplacé par M. de Kératry. M. Duportal ayant pris part aux troubles qui éclatèrent alors à Toulouse (v. TOULOUSE, au *Grand Dictionnaire*), il fut traduit avec plusieurs de ses amis devant la cour de Pau et acquitté à l'unanimité après des débats orageux qui ne durèrent pas moins de neuf jours. Il reprit alors la direction de l'*Emancipation*, en s'adjoignant pour collaborateurs d'anciens membres de la Commune réfugiés à l'étranger, tels que Razoua, Vésinier, Clément, etc. On peut juger par là du genre de polémique qu'il soutint; aussi les procès et les condamnations ne se firent pas attendre. Voyant son journal suspendu, M. Duportal se contenta d'en modifier le titre et le fit paraître sous le nom de l'*Emancipateur*. Il ne tarda pas à s'attirer de nouveau les foudres du parquet, et, au mois de septembre 1872, il était condamné par le tribunal de Narbonne à deux ans de prison et à 6,000 francs d'amende, sous l'inculpation de comptes rendus infidèles et injurieux de débats judiciaires. Ce fut un coup mortel pour l'*Emancipateur*, dont un autre rédacteur et le gérant avaient reçu la même condamnation exorbitante, et il cessa définitivement sa publication le 12 janvier 1873.

En 1869 et en 1871, M. Duportal avait posé sans succès, à Toulouse, sa candidature aux élections législatives; il la posa de nouveau dans la 2e circonscription aux élections du 20 février 1876. Au premier tour de scrutin, il obtint la majorité relative; comprenant alors qu'il fallait, pour assurer son triomphe au deuxième tour, rassurer les esprits qu'aurait pu alarmer l'ardeur de ses convictions républicaines, il lança une circulaire dans laquelle il disait : « J'ai trop désiré l'avénement de la République, j'ai pris une part trop active à la vulgarisation de son principe et de ses bienfaits pour la compromettre jamais par des violences désormais inutiles. C'est l'homme d'étude qui se présente à vos suffrages. La violation du pacte fondamental pourrait seul réveiller en moi l'homme d'action. » Au scrutin de ballottage qui eut lieu le 5 mars 1876, M. Duportal fut élu par 6,512 voix, et il alla siéger à l'extrême gauche. Fidèle à ses principes sur le cumul des fonctions, même électives et gratuites, il se démit de son mandat de conseiller général et de conseiller municipal de Toulouse.

Nous n'avons pas besoin de dire que M. Duportal a constamment voté dans le sens le plus largement républicain. Il devint, en 1877, rédacteur en chef du *Mot d'ordre*, journal qui succomba sous les condamnations, puis il prit, cette même année, la direction du *Républicain*, feuille dans laquelle il a attaqué avec une extrême vigueur la politique autoritaire du maréchal de Mac-Mahon. M. Duportal a fait partie des 363 députés qui ont voté, le 19 juin 1877, l'ordre du jour des gauches contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, il a été réélu député à Toulouse par 8,234 voix contre 3,789 données à M. d'Adhémar, légitimiste et candidat officiel. Il a voté pour la nomination de la commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration pendant la période électorale (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

DUPOUY (Bernard-Eugène-Alexandre), avocat et homme politique français, né à Bordeaux le 1er juillet 1825. Après avoir terminé ses études de droit, il alla se fixer dans sa ville natale et en devint bientôt un des avocats les plus distingués. Il était membre du conseil municipal et du conseil général lorsqu'il fut élu député, le 27 avril 1873, par 75,153 voix. La circulaire qu'il adressa en cette circonstance aux électeurs renfermait une profession de foi des plus nettes et des plus énergiques, à laquelle, d'ailleurs, il se montra constamment fidèle; il se fit inscrire à la gauche et à l'extrême gauche. Le 30 janvier 1876, il se porta candidat aux élections sénatoriales, et il figura en tête sur la liste républicaine, qui échoua tout entière, mais seulement après trois tours de scrutin.

Aux élections législatives du 20 février suivant, il fut nommé député de la Gironde dans la 3e circonscription de Bordeaux, par 12,306 voix. La même année, le conseil général du même département le choisit comme vice-président, et, en cette qualité, il a énergiquement défendu les intérêts départementaux contre le fameux préfet Pascal. M. Dupouy reprit à la Chambre des députés sa place dans les rangs de la gauche et vota avec la majorité républicaine. Après la résurrection du gouvernement de combat, il s'associa à la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon (18 mai 1877) et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. La Chambre ayant été dissoute, il se reporta candidat à Bordeaux, où il fut réélu député, le 14 octobre 1877, par 13,536 voix contre M. Pastoureau, candidat bonapartiste et officiel, qui en eut 7,939. A la nouvelle Chambre, il a voté pour la nomination d'une commission d'enquête appelée à constater les abus commis par le ministère pendant la période électorale (15 novembre), pour l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët, etc.

* **DUPRAT** (Pierre-Pascal), écrivain et homme politique français, né en 1815. — Lors des élections du 8 février 1871, M. P. Duprat posa sa candidature dans les Landes, son département; mais il échoua. Il fut plus heureux au scrutin complémentaire du 2 juillet suivant : il obtint 33,309 voix sur 55,536 votants. M. Pascal Duprat siégea dans les rangs de la gauche républicaine. Il a voté pour le gouvernement dans la question du pouvoir temporel, pour le traité douanier, la proposition Feray sur les matières premières, le maintien des traités de commerce, le retour de l'Assemblée à Paris. Il a voté contre la loi départementale, la dissolution des gardes nationales, le pouvoir constituant et la proposition Ravinel. Il a pris la parole dans un grand nombre de discussions; ainsi, il interpella le gouvernement au sujet de la mise en accusation de Bazaine; il combattit l'admission à l'Assemblée des princes d'Orléans et leur demande de restitution des biens confisqués par l'Empire. Au mois de décembre 1871, à l'occasion de la prise de possession de leurs siéges par ces mêmes princes, M. Pascal Duprat souleva un violent orage au sein de l'Assemblée nationale, en affirmant à la tribune que MM. d'Aumale et de Joinville avaient manqué aux engagements pris le 8 juin 1871 envers M. Thiers, et dont M. d'Audiffret-Pasquier s'était fait l'intermédiaire. Malheureusement, il s'était trop pressé, et ce fut seulement quelques jours plus tard qu'il put fournir la preuve de son assertion.

Dans la discussion des lois constitutionnelles, M. Pascal Duprat présenta un amendement en vertu duquel les sénateurs seraient nommés par les mêmes électeurs que les députés, amendement que l'Assemblée adopta d'abord, pour le rejeter plus tard à la suite d'un message du président. M. Pascal Duprat prit également la parole au cours des débats qui eurent lieu relativement aux concessions de chemins de fer, à la liberté de l'enseignement supérieur, à la loi électorale, à la réforme judiciaire en Egypte, etc. En 1875, il fut nommé rapporteur du projet de loi en faveur de la levée de l'état de siége. M. Pascal Duprat a toujours été l'un des orateurs dont la parole élégante et nerveuse faisait le plus d'impression sur la Chambre.

Aux élections du 20 février 1876, M. Pascal Duprat échoua dans l'arrondissement de Saint-Sever, où il se vit préférer un bonapartiste; c'était une véritable perte pour la démocratie. Heureusement que, à Paris, M. Lockroy laissa une place vacante dans le XVIIe arrondissement, en optant pour Aix, où il avait été également élu. Les électeurs offrirent alors la candidature à M. Duprat, qui, au premier tour, le 16 avril, obtint la majorité relative sur ses deux concurrents républicains, MM. Chabert, candidat ouvrier, et de Hérédia, candidat radical. Au second tour, il l'emporta de 500 voix sur M. Chabert, en faveur duquel M. de Hérédia s'était désisté. A la Chambre des députés, il vota pour l'amnistie partielle, s'abstint sur la question de suppression du budget des cultes et vota constamment avec la majorité républicaine, qui s'attacha à montrer autant d'esprit politique que de libéralisme. Le 18 mai 1877, il s'associa à la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon qui venait de recommencer la lutte contre les républicains, puis il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour contre le cabinet de Broglie-Fourtou (19 juin). Le 14 octobre suivant, il fut réélu député du XVIIe arrondissement de Paris à une majorité considérable. A la nouvelle Chambre, il a voté pour la commission d'enquête chargée de constater les abus commis par l'administration pendant la période électorale (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

Outre les ouvrages déjà cités au *Grand Dictionnaire*, on a de M. Duprat les *Révolutions* (1869, in-12). Après la révolution du 4 septembre, il fonda le *Peuple souverain*, journal quotidien politique dans lequel il soutint la nécessité des mesures de clémence envers les prisonniers de l'insurrection communaliste (juin 1871). Il quitta la rédaction de cette feuille au mois de février 1872.

DUPRAT (Hippolyte), compositeur français, né à Toulon d'une famille de négociants. Il s'est fait connaître par un grand opéra en quatre actes et sept tableaux intitulé : *Pétrarque*. L'auteur tenta vainement de le faire représenter à Paris et à Lyon. Quand on le donna, le 19 avril 1873, au Grand-Théâtre de Marseille, le succès fut immense. A la chute du rideau, le musicien poëte fut forcé de paraître sur la scène, et, comme à son héros, on lui mit sur le front une couronne d'or. En 1875, ce fut avec le même enthousiasme que l'on accueillit cet ouvrage sur les grands théâtres de Toulouse et de Toulon. Edité en français par Sonzagno, qui le fit traduire en italien, *Petrarca* a été représenté au théâtre d'Al-Verme, à Milan. Mme Arnaud, qui a interprété partout le rôle de Laure, a été fort acclamée. Elle a chanté avec beaucoup de goût la romance du second acte : *Délicieux vallon, charme de la nature*. M. Ponsard, ancienne basse de l'Opéra, s'est fait vivement applaudir dans son air de la *Conjuration* et dans le finale du cinquième acte.

* **DUPRATO** (Jules-Laurent), compositeur français. — Il a été nommé en 1866 professeur d'harmonie au Conservatoire. Depuis la *Déesse et le Berger*, cet agréable compositeur a fait représenter les opéras suivants : *Sacripant*, en deux actes (1866), aux Fantaisies-Parisiennes; le *Baron de Groschaminet*, en un acte (1866), au même théâtre; le *Chanteur florentin*, en un acte (1866), au même théâtre; la *Fiancée de Corinthe*, en un acte (1867), à l'Opéra; le *Cerisier*, en un acte (1874), à l'Opéra-Comique, etc.

DUPRAY DE LA MAHÉRIE (Paul-Valentin), imprimeur et libraire français, né à Périers (Manche) en 1828. Il a conquis une notoriété peu enviable à la suite d'un procès qui eut alors un grand retentissement. Il fut mis en rapport, vers la fin de 1861, avec un certain Delamothe Berthomé, caissier de la Société du sous-comptoir des chemins de fer. Dupray de La Mahérie avait alors englouti des sommes considérables dans des entreprises commerciales mal dirigées, après avoir été mal conçues. Il séduisit par de brillantes promesses le malheureux caissier, homme honnête que tout un passé honorable et surtout ses soixante-cinq ans auraient dû prémunir contre de coupables entraînements, et en

reçut successivement des sommes qui, dès le 9 septembre 1864, s'élevaient au chiffre de 1,347,000 francs, provenant, il est superflu de le dire, de la caisse du sous-comptoir. En revanche, Berthomé était constitué propriétaire pour moitié de tout le matériel des entreprises commerciales et des bénéfices futurs. Dupray multiplia ces entreprises : il eut une imprimerie, une fabrique d'objets en pâte de carton, une agence de journaux et deux librairies, l'une à Paris, rue du Cherche-Midi, l'autre à Toulouse. Il exploitait encore une foule d'autres branches de commerce, qu'alimentait l'argent emprunté par Berthomé à la caisse du sous-comptoir. Le pauvre caissier n'avait rien changé à son genre de vie ; quant à Dupray, il menait grand train et se livrait à toutes les prodigalités avec l'insouciance d'un homme à qui l'argent ne coûte rien. Les expédients de ce genre finissent tôt ou tard ; les détournements furent découverts et une instruction longue et minutieuse établit que Berthomé les avait dissimulés au moyen de soixante-cinq actes d'emprunt faux. Dupray de La Mahérie et Berthomé furent traduits devant la cour d'assises de la Seine au mois de septembre 1866. Les détournements se montaient au chiffre énorme de 3,293,167 francs. Dupray, comme complice, fut condamné à sept ans de travaux forcés, tandis que Berthomé, l'auteur principal de ces soustractions, n'était condamné qu'à cinq ans d'emprisonnement; mais il avait été prouvé au cours des débats que le malheureux caissier avait été plus faible et plus aveugle que criminel. Dupray ne cessait de le harceler de ses demandes, en lui faisant entrevoir le moment prochain où d'heureuses spéculations les sauveraient l'un et l'autre. Au mois de mars suivant, la peine de Dupray de La Mahérie fut commuée en celle de sept années d'emprisonnement.

* **DUPRÉ** (Jean), sculpteur toscan d'origine française. — C'est par erreur que nous avons mentionné la mort de ce remarquable artiste. Il a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1855, une médaille d'honneur à l'Exposition de 1867 et il fut décoré de la Légion d'honneur, cette même année. M. Dupré a exécuté le monument colossal, en l'honneur de Cavour, qui a été inauguré à Turin en 1873.

DUPRÉ (Germain), médecin français, né à Argelez-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) en 1812. Il fit ses études classiques à Paris, puis il alla à Montpellier faire son instruction médicale. Reçu docteur en 1834, il retourna à Paris pour y compléter ses études scientifiques et fut chef de clinique dans le service de Fouquier à la Charité (1837-1838). De retour à Montpellier en 1839, il y passa son agrégation. En 1850, il devint professeur de pathologie interne à l'Ecole de médecine de Toulouse. Deux ans plus tard, il obtint au concours la chaire de clinique médicale à la Faculté de Montpellier et fut nommé médecin en chef de l'hôpital Saint-Eloi. Le docteur Dupré a été pendant longtemps inspecteur du service des eaux minérales. Il est président de l'Académie des lettres et sciences de Montpellier, correspondant de l'Académie de médecine de Paris, membre de plusieurs autres sociétés savantes, et du conseil général des Hautes-Pyrénées, qui l'a choisi pour vice-président en 1872. Excellent professeur et savant praticien, le docteur Dupré s'est fait connaître en outre par des ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *De la spécificité dans les maladies* (1839, in-8o); *Des eaux minérales de La Malou* (1842) ; une édition avec préface et notes de la *Clinique médicale* de Hildenbrand (1847); *Du diagnostic médical et de ses sources* (1849); *Du diagnostic différentiel des maladies nerveuses et des maladies organiques* (1849); *Du régime dans le traitement des maladies* (1852); *Considérations cliniques sur les fluxions de poitrine de nature catarrhale* (1860, in-8o); *De la liberté de l'enseignement médical* (1865, in-8o); *J. Lardat* (1871, in-8o); *Des épanchements pleurétiques et des indications de la thoracentèse* (1872, in-8o), etc.

DUPRÉ (Marie-Jules), marin français, né à Strasbourg en 1813. Admis à l'Ecole en 1830, il devint aspirant en 1831, enseigne en 1837, fut envoyé en Chine, d'où il revint en 1844 et fut alors attaché au Dépôt des cartes et plans de la marine. L'année suivante, M. Dupré devint lieutenant de vaisseau et, en 1854, capitaine de frégate. Nommé membre du conseil des travaux de la marine, il fit une étude toute particulière des batteries flottantes, qu'on essayait alors, et il reçut le commandement de la batterie la *Tonnante*, qu'on envoya devant Sébastopol. Lorsque le capitaine Dupré arriva devant cette ville, elle venait de tomber au pouvoir des Français. Il reçut alors l'ordre de se rendre devant Kinburn, prit part au bombardement de cette place et reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur (1855). Trois ans plus tard, il fut nommé directeur des mouvements de la flotte et capitaine de vaisseau. Appelé en 1861 au commandement de la division navale des côtes orientales d'Afrique, M. Dupré séjourna à Madagascar, où il parvint à faire signer au roi Radama un traité de commerce très-avantageux pour la France; mais ce prince ayant été assassiné, son successeur refusa de ratifier le traité, qui resta non avenu. En 1864, M. Dupré fut nommé gouverneur de la Réunion, où son administration sage, tolérante et éclairée lui acquit de grandes sympathies. Bien que promu contre-amiral (1867), il continua à remplir les mêmes fonctions jusqu'en 1869. A cette époque, il fut rappelé en France à la suite d'une interpellation faite au Corps législatif par des députés cléricaux, au sujet de désordres qui avaient éclaté dans le chef-lieu de la colonie à l'occasion d'un conflit entre la population et le clergé. En février 1870, le contre-amiral Dupré remplaça M. Cornulier-Lucinière comme commandant en chef des forces navales de la Chine et du Japon. Après le massacre de Tien-tsin, il appuya les réclamations du chargé d'affaires de France. Pendant la guerre d'Allemagne avec la France, il soutint avec énergie l'honneur de notre drapeau, bloqua dans le port de Yokohama la frégate prussienne l'*Hertha* et fit bloquer dans les ports de la Chine et du Japon un grand nombre de navires marchands appartenant à la même nationalité. Nommé gouverneur de la Cochinchine en janvier 1871, il s'attacha à développer la prospérité de notre lointaine colonie, favorisa les grandes cultures et l'émigration des coolies et fit exécuter d'importants travaux d'utilité publique. Au mois de septembre 1874, il fut remplacé par le contre-amiral Duperré et il revint en France. Promu vice-amiral en août 1875, il fut envoyé cette même année comme préfet maritime à Rochefort, d'où il est passé, en mars 1877, à la préfecture de Toulon. Le vice-amiral Dupré est grand officier de la Légion d'honneur.

DUPRÉ (Alexandre), historien et archéologue français, né à Pontlevoy (Loir-et-Cher) en 1815. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, puis il s'occupa de travaux historiques et fut nommé bibliothécaire de la ville de Blois. M. Dupré est officier d'académie, membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant du ministère de l'instruction publique. Nous citerons de lui : *Essai sur la seigneurie, le monastère et l'école de Pontlevoy* (1842, in-18); *Notice sur la bibliothèque communale de Blois* (1852, in-8o); *Preuves d'indépendance données par l'ancienne commune de Blois* (1865, in-8o); les *Comtesses de Chartres et de Blois* (1872, in-8o); *Etude sur les lettres de Geoffroy, abbé de la Trinité, de Vendôme* (1874, in-8o); la *Sainte larme* (1874, in-8o); *Statistique religieuse du Vendômois au moyen âge* (1874, in-8o); *Recherches historiques sur le Romorantin* (1875, in-8o); *Etude sur les institutions municipales de Blois* (1876, in-8o); *Relations du Tasse avec Ronsard* (1876, in-8o), etc.

DUPRÉ (Thomas-Léon), architecte, né d'un père français à La Nouvelle-Orléans (Etats-Unis d'Amérique) le 22 octobre 1827. Il vint très-jeune à Paris, où il fut l'élève de Henri Labrouste et suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts. Ses premières années furent très-difficiles. A vingt et un ans, il se trouvait seul en France, sa famille ayant été rappelée en Amérique par la nouvelle de la perte de leur fortune.

Tout en suivant les côtés pratiques de sa profession, Léon Dupré l'envisageait surtout sous l'aspect artistique; mais il chercha vainement le moyen de donner l'essor à ses tendances jusqu'au jour où son ami, le statuaire Aimé Millet, vint lui fournir l'occasion d'attirer sur lui l'attention du public.

Léon Dupré fut chargé d'exécuter le monument de Henri Mürger, élevé au cimetière Montmartre au moyen du produit d'une souscription ouverte par le *Figaro*. L'inauguration du tombeau eut lieu le 30 janvier 1862. Edouard Plouvier prononça un discours à cette occasion. Le monument est à la fois remarquable par sa simplicité et par l'harmonie de l'ensemble. Une jeune fille, symbolisant la Jeunesse, jette des fleurs sur la tombe du chantre de Musette.

En 1867, à la demande de M. Arlès Dufour, il exécutait, au cimetière du Père-Lachaise, le modeste monument élevé au Père Enfantin : un buste sur un piédestal et une vaste pierre tombale.

Cinq ans plus tard, une œuvre nouvelle devait attirer tout spécialement l'attention du public sur Léon Dupré. Il s'agissait du tombeau de Baudin, élevé par souscription au cimetière Montmartre et inauguré le 2 décembre 1872. La statue du héros avait été confiée au sculpteur Aimé Millet. Aucun programme n'avait été donné à l'architecte, et il avait toute liberté pour la conception de ce monument. Il pensa qu'à un citoyen tel que Baudin il fallait un tombeau ayant un caractère spécial, sévère dans sa simplicité, en parfaite harmonie avec la grandeur de l'action, qui fût, en un mot, la traduction claire et précise d'un fait dramatique, sans être lugubre ou théâtral. Baudin, frappé mortellement au front, est couché, expirant, la main droite appuyée sur la loi; la main gauche indique les insignes du représentant du peuple. Le socle rappelle le lit mortuaire sur lequel il fut transporté. Sur une face du monument est gravée cette inscription : « A Alphonse Baudin, représentant du peuple, mort en défendant le droit et la loi le 3 décembre 1851. Ses concitoyens, 1872. »

En 1873, Léon Dupré exécuta, avec le statuaire Aimé Millet, le monument élevé à la mémoire des mobiles de l'Eure tués pendant la guerre franco-allemande. Le janvier 1871, une rencontre eut lieu dans la forêt de la Londe, sur la limite des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, entre une division allemande et un petit corps de troupes françaises formé de mobiles de onze départements. L'action principale s'engagea au carrefour de la Maison-Brûlée, près de la petite ville de La Bouille. C'est à cet endroit que s'élève le monument. Il a été construit au moyen du produit d'une souscription publique ouverte sous le patronage des conseils généraux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. L'inauguration eut lieu le 18 juin 1873 devant plus de 20,000 personnes. Le monument est fort simple et d'une silhouette ferme et sobre. Dans le soubassement est ménagé un caveau, dont la face principale porte des tables de marbre sur lesquelles sont inscrits les noms des morts, groupés suivant les bataillons auxquels ils appartenaient. Au-dessus du soubassement s'élève un tronc de pyramide quadrangulaire, avec socle et corniche, surmonté de la statue en bronze d'un garde mobile.

En 1875, Léon Dupré exécuta, au cimetière du Père-Lachaise, le monument élevé à Frédéric Douais. L'inauguration de cette œuvre, remarquable par son originalité et son élégance, eut lieu le 26 juin de la même année, sous la présidence du sénateur Krantz.

Enfin, en 1877, M. Dupré a exécuté le tombeau d'Alexandre Massol.

DUPRESSOIR (François-Joseph), peintre français, né à Paris en 1803, mort en 1859. Il cultiva surtout le paysage et la marine, et débuta au Salon de 1824. Ses œuvres les plus remarquables, achetées en grande partie par la Société des amis des arts, sont : *Vue du North-Bridge, à Edimbourg, Vue générale d'Edimbourg* (1834); *Vue du port de Leith, à Edimbourg* (1835); *Site de l'Oisans*, dans l'Isère (1836); le *Marché au poisson, à Anvers* (1838); *Inauguration du nouveau chef du clan de Quhele* (1842). Citons encore : *Vue prise de Châteaudun*, la *Tour de Maurepas*, *Sites en Dauphiné*, *Montfort-l'Amaury*, etc. Cet artiste a également peint la *Bataille de Rethel* pour le musée de Versailles.

* **DUPREZ** (Gilbert-Louis), chanteur français. — Il fut décoré de la Légion d'honneur en 1865. En 1870, M. Duprez a fondé une école spéciale de chant à Bruxelles. En 1873, il a publié la *Mélodie, études complémentaires vocales et dramatiques de l'art du chant*, comprenant deux parties, l'une qui contient les études vocalisées et les grandes études avec paroles françaises; l'autre, un choix de classiques du chant de 1225 à 1800. A cet ouvrage est jointe une biographie de Duprez, par Théophile Silvestre.

* **DUPREZ** (Caroline), dame VAN DEN HEUVEL, cantatrice française. — Atteinte d'une maladie de poitrine, elle alla vers 1871 habiter Pau, où elle mourut au mois d'avril 1875.

* **DUPUIS** (Adolphe), acteur français. — De 1869 à 1877, M. Dupuis a joué au théâtre Michel, à Saint-Pétersbourg, tout son répertoire du Gymnase et les pièces à succès représentées à Paris, notamment les *Idées de Mme Aubray*, les *Ganaches*, le *Fils de Giboyer*, *Montjoie*, le *Bossu*, etc. Cet excellent comédien, très-aimé du public aristocratique russe, a été chargé, en outre, de diriger les spectacles de la cour et ceux du palais du grand-duc héritier. En 1872, il fut chargé par l'impératrice de faire connaître à ses deux fils la littérature dramatique de la France. Pendant la guerre entre la France et la Prusse, il fit partie du comité de la guerre institué à Saint-Pétersbourg pour venir en aide aux blessés français, et il réunit à lui seul 40,000 francs. Il était en outre, depuis plusieurs années, membre du comité français de bienfaisance. Le 14 avril 1877, il a donné sa représentation d'adieu au théâtre Michel, dans le rôle du ministre, de la *Calomnie*, et il reçut la plus chaleureuse des ovations. Quelque temps après, il a quitté Saint-Pétersbourg et il est revenu à Paris.

DUPUIS (José), acteur, né à Liége vers 1831. Son père, professeur de dessin à l'Académie de cette ville, lui fit apprendre la musique. Le jeune José avait dix-huit ans, lorsqu'un riche amateur de Liége, qui s'était fait construire un théâtre particulier, l'engagea à faire partie de sa troupe d'amateurs. Il chanta des chansonnettes avec un tel succès, que le directeur du théâtre de Liége lui proposa un engagement, qu'il accepta. En 1854, Dupuis se sendit à Paris, où il entra au petit théâtre Bobino. Il y joua un grand nombre de pièces, se rompit au métier et passa, à la fin de 1855, aux Folies-Nouvelles. Là, il joua dans de petites opérettes et se fit remarquer comme comique et comme chanteur, notamment dans le *Page de Mme Malbrough* et le *Jugement de Pâris*. Engagé au théâtre Déjazet en 1859, il y débuta avec Mlle Déjazet dans les *Premières armes de Figaro*, et se fit vivement applaudir, l'année suivante, dans *M. Garat*, de Sardou. En mars 1861, Dupuis quitta le théâtre Déjazet pour entrer aux Variétés, où il n'a cessé de jouer depuis cette époque. C'est sur cette scène qu'il a surtout conquis sa réputation. Parmi les pièces dans lesquelles cet acteur spirituel et fin, au talent aussi original que divertissant, a joué des rôles, nous citerons : *Un mari dans du coton*, *Deux chiens de faïence*, la *Belle Hélène* (1864), où il obtint un succès étourdissant dans le rôle de Pâris; *Barbe-Bleue*, la *Grande-duchesse*, la *Périchole*, le *Beau Dunois*, les *Brigands*, le *Trône d'Ecosse*, la *Vie parisienne*, les *Sonnettes*, les *Merveilleuses*, les *Prés Saint-Gervais*, la *Petite marquise*, le *Jeu de l'amour et du housard*, le *Docteur Ox*, etc. Non-seulement il s'y montra excellent comédien, mais encore très-habile chanteur. « Il est fantaisiste par excellence, dit M. Jahyer, mais ses excentricités sont toujours spirituelles; dans ses plus grosses grimaces perce toujours la finesse. Il a des tics, mais ils sont exempts de monotonie et ils provoquent toujours le rire.

* **DUPUIT** (Arsène-Jules-Etienne-Juvénal), ingénieur et économiste français. — Il est mort à Paris en 1866. Outre l'ouvrage que nous avons cité, on lui doit : *Considérations sur les frais d'entretien des routes* (1842, in-8o); *Mémoire sur le tirage des voitures* (1842, in-8o); *Etudes théoriques sur le mouvement des eaux courantes* (1848, in-8o); *Traité théorique et pratique de la conduite et de la distribution des eaux* (1854, in-4o, avec atlas); la *Liberté commerciale* (1860, in-12); *Traité de l'équilibre des voûtes* (1872, in-4o), ouvrage posthume.

DUPUY (Charles-Hyacinthe), publiciste et homme politique, né à Carpentras en 1803, mort à Nyons en 1876. Il étudia au collége de sa ville natale, puis s'adonna à l'enseignement. En 1825, il alla s'établir comme maître de pension à Nyons, dans la Drôme. Pendant ses loisirs, il composa des poésies provençales, et, comme il était chaud républicain, il s'attacha à répandre ses idées en collaborant à divers journaux, le *Progrès du Midi*, le *Censeur de Lyon*, etc. En 1844, Dupuy fonda l'*Ami des instituteurs et des élèves*, journal de pédagogie qui eut un grand succès. Après la révolution de 1848, il collabora au *Journal du peuple de Paris*. L'année suivante, il posa sa candidature à l'Assemblée législative et n'échoua que faute de quelques centaines de voix. En 1850, Dupuy fonda et dirigea seul le *Semeur républicain des Bouches-du-Rhône*, puis le *Suffrage universel*, qui parut à Marseille. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il dut fermer sa maison d'éducation et se cacher pour se soustraire aux recherches de la police de Louis Bonaparte. Ce ne fut qu'en 1857 qu'il put revenir à Nyons. Quelques années plus tard, il revint à la politique et collabora à un journal de l'opposition, à Avignon. Après la chute de l'Empire, il fut nommé président de la commission sous-préfectorale de Nyons. On lui offrit la sous-préfecture de cette ville, qu'il refusa. Au commencement de 1871, il fonda un journal populaire, la *Feuille de Jean-Pierre-André*, qui eut un énorme succès dans le midi de la France. Lors des élections supplémentaires du 2 juillet 1871, il fut élu député de la Drôme à l'Assemblée nationale. Dupuy siégea et vota constamment avec l'Union républicaine, sans prendre part aux discussions publiques. Le mauvais état de sa santé et son grand âge le décidèrent à donner sa démission en mai 1874. Il retourna alors à Nyons, où il continua à rédiger la *Feuille de Jean-Pierre-André* et où il s'éteignit en janvier 1876.

DUPUY (Paul), médecin français, né à Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne) en 1827. Il étudia la médecine à Paris, où il prit le grade de docteur. Depuis lors, il est devenu professeur de pathologie interne à l'Ecole de médecine de Bordeaux. Outre des articles publiés dans la *Gazette médicale* de Paris et la *Revue médicale*, le docteur Dupuy a publié : *Essai critique et théorique de philosophie médicale* (1864, in-8o); *Transformation des forces, chaleur et mouvement musculaire* (1868, in-8o); *Du libre arbitre* (1870, in-8o); *Etudes politiques, liberté individuelle et liberté générale, etc.* (1874, in-8o); *De l'enseignement supérieur en France* (1873, in-8o); *Considérations relatives à la liberté morale* (1874, in-8o); la *Liberté politique et la liberté individuelle* (1874, in-8o), etc.

* **DUPUY DE LÔME** (Stanislas-Charles-Henri-Laurent), célèbre ingénieur maritime français. — Il rentra dans la vie privée après la révolution du 4 septembre 1870. Toutefois le gouvernement, désireux d'utiliser ses talents et son expérience, le nomma membre du comité de défense de Paris. M. Dupuy de Lôme, dès que cette ville fut investie par les Allemands, s'occupa des moyens d'établir des communications avec l'extérieur et entreprit, dans ce but, de construire des ballons dirigeables. Au mois d'octobre, il exposa à l'Académie des sciences l'idée qu'il avait conçue, et le gouvernement de la Défense s'empressa de mettre à sa disposition 40,000 francs pour la mettre à exécution; mais ce ne fut que tout à fait à la fin du siége qu'il parvint à construire un aérostat, dont on fit l'essai le 2 février 1871, et qui ne donna point les résultats qu'en attendait son auteur. Au mois de juillet 1873, M. Dupuy de Lôme entretint la même Académie d'un projet qu'il avait conçu pour accroître la rapidité des communications entre la France et l'Angleterre. Ce projet consiste à transporter, sur des navires construits *ad hoc* et d'une longueur de 135 mètres, des trains entiers de chemin de fer. Ces trains s'introduiraient dans le navire porte-train par son arrière et seraient recouverts par un pont supérieur, qui les mettrait à l'abri des vents et des mauvais temps. La traversée, qui devrait avoir lieu de Calais à Douvres, où serait construit un port spécial, se ferait en une heure dix minutes par un beau temps et en une heure et demie au plus par un temps mauvais. Ce projet, d'après son auteur, présenterait de grands avantages, au point de vue de la facilité de la réalisation, sur les projets relatifs à la construction d'un pont sur la Manche ou d'un tunnel sous-marin. En 1874, M. Dupuy de Lôme a inventé un nouveau type de bateaux à vapeur pour rivières, qui paraît présenter des avantages considérables. Le 16 mars 1874, il se rendit à Chiselhurst auprès de l'ex-prince impérial et y prit part à la manifestation organisée par les bonapartistes. Le 20 février 1876, il posa, mais sans succès, sa candidature à la députation. Le 10 mars 1877, les groupes réactionnaires du Sénat le portèrent candidat contre M. Alfred André, soutenu par les républicains, et il fut élu sénateur à vie à 2 voix de majorité. Le 19 juillet suivant, M. Dupuy de Lôme a voté pour la dissolution de la Chambre des députés, demandée par le maréchal de Mac-Mahon, qui venait de ressusciter la politique de combat contre les républicains.

DUQUESNE (Joseph-Marie-Lazare, vicomte), contre-amiral français, né à La Havane en 1804, mort également à La Havane en 1854. A l'âge de quatorze ans, il entra au Collége de la marine, à Angoulême, et en sortit trois ans après. En 1825, il fut nommé enseigne de vaisseau, et lieutenant en 1831. En 1837, on lui confia le commandement du brick le *Laurier*, qui avait pour mission d'aller renforcer l'escadre du Mexique. Son navire ayant été désemparé pendant un ouragan, le lieutenant Duquesne, ne pouvant supporter l'inaction forcée que lui imposaient les réparations, demanda et obtint l'autorisation de passer à bord de l'*Iphigénie*, sous les ordres du commandant Perceval. Il déploya la plus brillante valeur à l'attaque du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. Sa conduite en cette circonstance lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur (10 février 1839), et le grade de capitaine de corvette quelques mois après. En 1844, il prit part aux expéditions de Tanger et de Mogador, fit preuve de la plus grande intrépidité, reçut une blessure à l'attaque d'une mosquée et fut promu capitaine de vaisseau le 17 octobre 1844. En 1853, il fut élevé au grade de contre-amiral et reçut à ce titre le commandement en chef de la station des Antilles et du golfe du Mexique. Il fut emporté par une attaque d'apoplexie.

DU QUILIO (Antoine-Louis-Marie LE COURTIAULT), marin français, né en 1815, mort en septembre 1877. Admis à l'Ecole navale en 1831, il devint aspirant en 1832, enseigne en 1838 et fut envoyé, en 1842, dans les mers de la Chine, sous les ordres de l'amiral Charner. En 1845, il devint lieutenant de vaisseau et, en 1854, capitaine de frégate. Six ans plus tard, il prit part à l'expédition envoyée en Chine, en qualité d'aide de camp de Charner, fut promu capitaine de vaisseau (1860) et reçut le commandement d'une colonne expéditionnaire envoyée contre Mitho, en Cochinchine. Etant passé sous les ordres de l'amiral Jaurès, qui le choisit pour capitaine de pavillon, M. du Quilio assista au combat de Simonosaki, où il se distingua. Au mois d'août 1870, il reçut le grade de contre-amiral. Pendant le siége de Paris, il fut appelé au commandement du 5e secteur de l'enceinte. Au commencement de 1872, il fut mis à la tête de la division navale de l'Atlantique du Sud, puis il commanda la marine de l'Algérie jusqu'au mois de mai 1877. M. du Quilio était commandeur de la Légion d'honneur.

* **DURAN** (Carolus), peintre français. — Depuis 1870, la réputation de ce remarquable artiste n'a fait que grandir. En 1872, il exposa deux portraits de femme d'une habile exécution. Sous le titre de : *Au bord de la mer*, on vit de lui au Salon de 1873 un portrait de sa belle-sœur, Mlle Croizette, du Théâtre-Français, portrait qui fit sensation et auquel nous avons consacré un article particulier (v. CROIZETTE, dans ce *Supplément*). En même temps, il exposa le *Portrait de Jacques*, gros enfant vêtu tout de bleu. En 1874, M. Duran envoya au Salon *Dans la rosée*, le portrait de la comtesse de *** et celui de sa fille Marie-Anne Duran. Ces deux portraits sont excellents, surtout celui de la petite Marie-Anne, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre. On n'en saurait dire autant du tableau *Dans la rosée*, représentant une jeune fille nue se détachant en pleine lumière sur un fond de verdure. Le modelé du corps parut mou, insuffisant, et l'artiste, qui avait beaucoup compté sur cette œuvre, eut le déplaisir de la voir vivement critiquée. Il recommença néanmoins sa tentative l'année suivante en représentant, sous le titre de *Fin d'été*, deux femmes nues sur une pelouse d'un vert cru; mais encore une fois, sa tentative n'eut point le résultat qu'il en espérait. M. Duran fut beaucoup plus heureux dans deux portraits envoyés au même Salon, le *Portrait de Mme **** et celui de *Sabine-Carolus Duran*, une œuvre ravissante. En 1876, il exposa un superbe portrait de *M. Emile de Girardin*, d'une singulière intensité de vie et d'expression, et un fort beau portrait en pied de la *Comtesse Anforti*, à la tête spirituelle, aux accessoires magistralement peints. Enfin, M. Carolus Duran a envoyé au Salon de 1877 un portrait de *Mme de L...*, étendue sur un sofa, œuvre médiocre, et un *Portrait d'enfant*. Cet artiste éminent, mais inégal, s'est aussi essayé dans la sculpture. Il a exposé le buste en bronze de *Mme Carolus Duran* (1873) et un second buste, le *Pisan* (1874), qui était beaucoup moins réussi. Il a été décoré de la Légion d'honneur en 1872. — Sa femme, Mme Pauline-Marie-Carolus DURAN, née à Saint-Pétersbourg, est sœur de Mlle Croizette, la brillante actrice du Théâtre-Français. Elle a étudié le pastel et exposé : *Portrait de Mme **** (1873); *Portrait de Mme **** (1875). Cette dernière œuvre, fort remarquable et d'une exécution virile, lui a valu une médaille du jury de peinture.

DURAND (Justin), homme politique français, né à Perpignan en 1798. Il s'adonna à la banque et au négoce et acquit une grande fortune. Membre du conseil municipal de Perpignan (1828), cette même année membre du tribunal de commerce de cette ville, dont il fut à plusieurs reprises le président, adjoint au maire de 1831 à 1846, il fit en outre partie du conseil général des Pyrénées-Orientales de 1831 à 1848. M. Durand, qui sous le règne de Louis-Philippe avait été l'homme du gouvernement, s'empressa, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, d'acclamer le régime de despotisme odieux qui s'imposait à la France. Grâce à l'appui de l'administration, il fut élu, en 1852, député de Perpignan au Corps législatif, et réélu en 1857. Il approuva toutes les mesures de compression proposées par le pouvoir et s'abstint de poser de nouveau sa candidature en 1863, pour laisser la place à M. Isaac Pereire, devenu le candidat officiel. Aux élections de 1869, M. Pereire lui céda à son tour la place pour se présenter dans l'Aude, et M. Durand redevint le candidat de l'administration. Il obtint 13,094 voix contre M. Emmanuel Arago, candidat républicain, qui n'eut que 8,469 voix. Son élection fut vivement attaquée, lors de la validation des pouvoirs, comme entachée de corruption; mais la majorité du Corps législatif ne se décida pas moins à la valider. M. Durand vota, selon son habitude, pour tout ce que proposait le gouvernement, notamment pour la guerre contre l'Allemagne. Rendu à la vie privée par la révolution du 4 septembre 1870, il vécut dans la retraite jusqu'aux élections du 30 janvier 1876. Il se porta alors candidat bonapartiste au Sénat dans les Pyrénées-Orientales, mais il échoua.

DURAND (Auguste), écrivain français, né à Clermont-l'Hérault (Hérault) en 1801. Il étudia la théologie au grand séminaire de Montpellier, et il fut ordonné prêtre en 1824. Après avoir été vicaire et aumônier du collége à Clermont, il passa comme vicaire à Béziers, où il devint, en 1847, archiprêtre de Saint-Nazaire. L'abbé Durand est, en outre, chanoine honoraire de Montpellier et de Carcassonne et vicaire général honoraire de Perpignan. Il a fondé à Béziers la maison des Sœurs gardes-malades (1848), une crèche (1850) et l'école secondaire de la Trinité. L'abbé Durand a fait paraître dans cette ville deux feuilles religieuses hebdomadaires, le *Courrier de Béziers* (1845) et la *Propriété* (1849). Il a publié, en outre, les ouvrages suivants : *Histoire de Clermont-l'Hérault* (1837, in-12); *Biographie clermontaise, histoire des hommes remarquables de la ville de Clermont-l'Hérault* (1859, in-12); *Annales de la ville de Béziers et de ses environs* (1863, in-12); *Annales de Clermont* (1867, in-12), etc.

DURAND (Hippolyte-Louis), architecte, né à Paris en 1807. Il prit des leçons d'architecture de Lebas et de Vaudoyer et suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts (1822), où il remporta des médailles et le prix départemental (1830). De 1833 à 1845, M. Durand exposa à divers Salons des dessins d'architecture et il obtint une médaille en 1841. Il prit part à des concours publics, notamment pour l'érection d'un abattoir à Rouen, d'un théâtre à Tournay, d'une église au Havre, d'une salle de spectacle à Moulins, etc.; il obtint des prix pour ces projets et fut chargé de construire le théâtre de Moulins. Il a fait ériger d'après ses plans un grand nombre d'églises dans les Basses et les Hautes-Pyrénées, dans le Gers, les Landes, la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, le grand séminaire de Tarbes, des presbytères, etc. On lui doit encore des mairies et des maisons d'école. M. Durand est membre de plusieurs sociétés savantes, correspondant du Comité des arts et monuments, et il a pris part à la fondation de la Société centrale des architectes. Enfin il a été décoré de la Légion d'honneur en 1875.

DURAND (François-Auguste), médecin français, né à Lunel en 1808. Il se fit recevoir docteur et devint médecin en chef de l'hôpital thermal militaire de Vichy. Depuis quelques années, il a été mis à la retraite. Le docteur Durand est un savant praticien, à qui l'on doit des études et des ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Nouvelle théorie de l'action nerveuse et des principaux phénomènes de la vie* (1843, in-8o); *Recherches sur la qualité électrique du sang* (1845, in-8o); *Trois nouveaux mémoires sur l'action nerveuse* (1845, in-8o); *De la nature et du traitement du choléra* (1849, in-8o); *Mémoire statistique et théorique sur les alternatives quotidiennes d'augmentation et de diminution du volume des rates engorgées pendant les fièvres intermittentes* (1849, in-8o); *Du traitement préventif des récidives de fièvres intermittentes en Algérie et en France* (1851, in-8o); *Nouvelle théorie physique* ou *Etudes analytiques et synthétiques sur la physique et sur les actions chimiques fondamentales* (1854, in-8o); *Traité dogmatique et pratique des fièvres intermittentes* (1862, in-8o); *Notice sur le mode d'action des eaux de Vichy* (1862, in-8o); *Théorie électrique du froid, de la chaleur et de la lumière* (1863, in-8o); *Des incidents du traitement thermo-minéral de Vichy* (1864, in-8o); *Des indications et des contre-indications des eaux de Vichy* (1872, in-8o); *Une synthèse physique, ses inductions et ses déductions* (1874, in-8o), etc.

DURAND (Jacques), membre de la Commune de Paris, né vers 1816. C'était un simple ouvrier cordonnier, affilié à l'Internationale; il avait fini par devenir un des orateurs influents dans certaines réunions publiques. Aux élections du 8 février 1871, il fut porté à Paris sur les listes radicales, mais il n'obtint que 22,703 voix sur 328,970 votants. Il se présenta comme candidat aux élections communalistes du 26 mars; mais il échoua au premier tour de scrutin. Le 16 avril suivant, les électeurs du IIe arrondissement l'envoyèrent siéger à la Commune par 2,874 voix, sur 3,601 votants. Il fit partie de la commission de la justice et se prononça en faveur de la création d'un comité de Salut public. Il fut ensuite délégué à l'administration du IIe arrondissement. On a dit qu'à la suite de l'entrée des troupes dans Paris, il avait été tué pendant la lutte; mais nous n'avons pas de renseignements positifs à cet égard.

DURAND (Godefroy), dessinateur, né à Dusseldorf, de parents français, en 1832. Il fit ses études à Paris et prit des leçons de peinture de Léon Cogniet. Toutefois, c'est comme dessinateur qu'il s'est fait connaître et, à ce titre, il a acquis une réputation méritée. M. Durand a collaboré à presque toutes les publications illustrées de ce temps depuis 1856. Il débuta en envoyant des dessins à l'*Illustration*, puis il passa au *Monde illustré*, et il a été attaché au *Graphic* de Londres depuis sa fondation. Il a fourni, en outre, des dessins au *Magasin pittoresque*, au *Tour du monde*, etc., et il a illustré des romans du *Voleur*, les *Grandes époques de la France* de Marguerin et Habault, la *Vie de Jésus* de Renan, la *Guerre du Maroc* de Ch. Yriarte, etc. Cet artiste excelle surtout dans la représentation des foules, des cérémonies officielles, et il rend avec une grande vérité les types, les physionomies et les costumes.

DURAND (Eugène-François-Joseph), jurisconsulte français et homme politique, né à Tinténiac (Ille-et-Vilaine) en 1838. Il étudia le droit à Rennes, où il se fit recevoir licencié, puis docteur (1862). Avocat au barreau de cette ville, il concourut avec succès, en 1864, pour l'agrégation, fut chargé cette même année de professer le droit romain à Rennes, devint en 1865 suppléant de droit civil français et fut nommé en 1868 professeur en titre de code civil à la Faculté de Rennes. Elu, au mois de juin 1870, membre du conseil général de l'Ille-et-Vilaine, il fut réélu au même titre en octobre 1871 et devint un des secrétaires de cette assemblée. Une élection supplémentaire pour la Chambre des députés ayant eu lieu dans l'arrondissement de Saint-Malo le 6 mai 1877, M. Durand se porta candidat et fit une profession de foi dans laquelle il déclara qu'il donnerait son concours à la République et se proposerait pour but de consolider et, au besoin, d'améliorer la constitution du 25 février 1875. Appuyé par le parti républicain, il fut élu député par 7,347 voix contre 4,975 données à M. de Kerloguen, candidat légitimiste. Il siégeait depuis quelques jours à peine, lorsque le maréchal de Mac-Mahon, inaugurant de nouveau la politique de combat contre les républicains, fit paraître, le 18 mai, le message qui ajournait la Chambre des députés. Il signa la fameuse protestation des gauches et, le 19 juin suivant, il vota l'ordre du jour de blâme contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, il obtint, à Saint-Malo, 6,574 voix contre 6,491 données à M. Rouxin, candidat bonapartiste et officiel. Mais la commission de recensement lui enleva des bulletins gommés et déclara qu'aucun des candidats n'avait eu la majorité absolue. Un second scrutin eut lieu le 28 octobre; mais M. Durand, se considérant comme légitimement élu, invita ses électeurs à ne pas y prendre part, et M. Rouxin, seul candidat, eut 5,558 voix. En novembre suivant, la Chambre des députés a annulé l'élection du 28 octobre et reconnu que M. Durand avait été élu député le 14 octobre. On lui doit les deux ouvrages suivants : *Etude sur les sociétés vectigalium en droit romain et sur les sociétés en commandite en droit français* (1862, in-8o); *Des offices considérés au point de vue des transactions privées et des intérêts de l'Etat* (1863, in-8o), ouvrage couronné par l'Académie de législation.

DURAND (Alice FLEURY, dame), femme de lettres française, connue sous le pseudonyme de **Henry Gréville**. V. GRÉVILLE, dans ce *Supplément*.

* **DURAND-FARDEL** (Max), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Projet d'institution d'établissements sanitaires maritimes pour l'armée* (1859, in-8o); *Lettres sur le traitement de la goutte par les eaux de Vichy* (1861, in-8o); le *Diabète, son traitement par les eaux de Vichy et sa pathogénie* (1862, in-8o); *Traité clinique et thérapeutique du diabète* (1869, in-12); les *Eaux minérales et les maladies chroniques* (1874, in-12); *Quelques remarques sur la constitution chimique des eaux minérales* (1876, in-8o); la *Vie irrégulière et la condition des femmes en Chine* (1876, in-8o), etc.

DURANDÉE s. f. (du-ran-dé — de *Durand*, nom pr.). Bot. Syn. de RAPHANISTRUM.

* **DURANTIN** (Anne-Adrien-Armand), auteur dramatique français. — Comme écrivain dramatique, il a débuté au petit théâtre du Panthéon, sous le pseudonyme de **Villevert**, par des vaudevilles : la *Guimard* (1841), l'*Auberge du crime et des canards* (1841), les *Amours d'un rat* (1842). La première pièce qui parut sous son nom est le *Déshonneur posthume*, comédie en vers, jouée à l'Odéon en 1842. Outre les pièces que nous avons mentionnées, M. Durantin a fait jouer : le *Serpent dans l'herbe* (1846); les *Spéculateurs*, drame en cinq actes (1846); le *Chaperon du prince*, vaudeville (1848); la *Mère Rainette*, drame en cinq actes (1855); le *Luxe des femmes*, en trois actes (1857). La dernière pièce qu'il a fait représenter est *Une pêche miraculeuse*, en deux actes, avec Nus (1875). Il a collaboré à l'*Echo français*, au *Voleur*, au *Cabinet de lecture*, à l'*Ordre*, au *Journal des chasseurs*, à l'*Estafette*, à la *Revue* et au *Messager des théâtres*, etc. Enfin, on lui doit : la *Légende de l'homme éternel* (1863, in-12) et des romans : *Un jésuite de robe courte* (1870, in-12), l'*Héritage de la Folie* (1873, in-12), *Un mariage de prêtre*, les *Drames mystérieux*, etc.

* **DURANTON** (Antoine-Jean-Baptiste-Frédéric), jurisconsulte. — Il est mort le 2 mars 1870.

* **DURAS**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. N. de Marmande, sur la rive droite du Dropt; pop. aggl., 693 hab. — pop. tot., 1,667 hab.

* **DURBAN**, bourg de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. S.-O. de Narbonne, sur la Berre; pop. aggl., 666 hab. — pop. tot., 700 hab.

DURFORT DE CIVRAC (Henri, comte DE), homme politique français, né à Beaupréau (Maine-et-Loire) en 1813. Il s'est occupé de travaux agricoles dans ses grandes propriétés de Maine-et-Loire, où il devint membre du conseil d'arrondissement en 1842 et membre du conseil général en 1848. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le comte de Durfort de Civrac fut élu membre du Corps législatif dans la 4e circonscription de son département. Ayant montré quelques velléités d'indépendance, il ne fut point réélu en 1857 et se tint à l'écart de la politique active jusqu'en mai 1869. A cette époque, il se porta de nouveau candidat dans la même circonscription et il fut élu député par 15,701 voix, contre 14,810 données à M. de Las Cases, candidat officiel. Le comte de Durfort se rallia à la politique du tiers parti, signa l'interpellation des 116 et vota, le 4 septembre 1870, la proposition de déchéance de la famille impériale présentée par M. Thiers. Elu le 8 février 1871 député de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale par 98,847 voix, il alla siéger dans le groupe des légitimistes, fut réélu au mois d'octobre membre du conseil général de son département et en devint le président. A l'Assemblée, il fit partie de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense et ne prit que très-rarement la parole. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil contre les Bourbons, la validation de l'élection des princes d'Orléans, la loi des conseils généraux, le pouvoir constituant, contre le retour de l'Assemblée à Paris, l'impôt sur le bénéfice des affaires, la dissolution, etc. Le 24 mai 1873, il fit partie de la coalition qui renversa M. Thiers en vue de rétablir la monarchie, approuva tous les actes du gouvernement de combat; puis il vota pour le septennat (29 novembre 1873), la loi contre les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), contre les propositions Périer et Maleville, contre la constitution du 25 février, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés, le 20 février 1876, dans la 2e circonscription de Cholet, et fut élu député par 10,781 voix. Dans sa profession de foi, après avoir exprimé ses regrets de n'avoir pas vu se fonder la monarchie traditionnelle, il dit : « La constitution du 25 février 1875 est la loi du pays; tous, nous lui devons obéissance et soumission. Pour moi, je l'accepte loyalement, avec la résolution de lui demander toutes les améliorations auxquelles elle peut se prêter, tout le bien qu'elle peut nous donner. » A la Chambre des députés, M. Durfort de Civrac fut élu, avec les voix de la majorité républicaine, un des vice-présidents. Il repoussa néanmoins constamment avec la droite les réformes les plus anodines votées par les républicains. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon, prenant tout à coup l'offensive contre la majorité, appela au pouvoir le cabinet de Broglie-Fourtou, chargé de faire la guerre aux républicains et d'amener le pays à ne nommer que des hommes décidés à renverser les institutions établies, le député de Cholet s'empressa de voter en faveur du cabinet le